

Filament d'impression 3D HQ-PLA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Machines-3D vous encourage et s'attend à ce que vous lisiez et compreniez la (M)FDS dans son intégralité, car des informations importantes figurent tout au long du document. Nous attendons de vous que vous suiviez les précautions identifiées dans ce document, à moins que vos conditions d'utilisation ne nécessitent d'autres méthodes ou actions appropriées.

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identificateurs de produits

Nom du produit : HQ-PLA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Filament d'impression 3D. Matériau pour l'impression 3D des applications FDM.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de l'entreprise

Machines-3

D 2 rue

Pecllet

59300 Valenciennes

Adresse électronique : info@machines-3d.com

Section 2. Identification des risques

2.1 Aperçu de l'urgence

Attention ! Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. La combustion produit des vapeurs toxiques et désagréables. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

2.2 Effets potentiels sur la santé

Contact visuel

Peut provoquer une irritation

Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation de la peau

Ingestion

Peut provoquer des irritations gastro-intestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées

Inhalation

L'inhalation de poussière peut provoquer un essoufflement, une oppression thoracique, un mal de gorge et de la toux.



Rév. 2.0
Mise à jour
01.04.2019

Sensibilisation

Aucune connue

2.3 Risques spécifiques

Aucune information disponible

2.4 Inflammabilité

Les poussières fines dispersées dans l'air peuvent s'enflammer

Section 3. Composition/informations sur les ingrédients

Composante : Résine polylactide

No CAS 9051-89-2

N° CE Polymère

Pureté : >98%.

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser les vêtements de protection recommandés (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures).

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais ; si des effets se produisent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Refroidir rapidement la peau à l'eau froide après contact avec le polymère chaud.

Contact visuel : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion : Boire de l'eau par précaution. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Appelez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que tardifs

Hormis les informations figurant dans les rubriques Description des mesures de premiers secours (ci-dessus) et Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires (ci-dessous), aucun symptôme ou effet supplémentaire n'est prévu.

4.3 indication de l'attention médicale et du traitement spécial nécessaires

Si une brûlure est présente, la traiter comme toute brûlure thermique, après décontamination. Si un lavage est effectué, suggérez un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger de l'aspiration pulmonaire doit être mis en balance avec la toxicité lorsqu'on envisage de vider l'estomac. Pas d'antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique du patient.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

FLAMMABILITÉ :

Température d'auto-inflammation : 388°C

5.1 Moyens d'extinction

Machines-3D, La serre numérique 2 rue Peclat 59300 Valenciennes France

info@machines-3d.com / +33 (0)3 62 02 40 40 / www.machines-3d.com



Rév. 2.0
Mise à jour
01.04.2019

sont disponibles.

Mousse. Eau. CO2. Produit chimique sec. Les mousses résistantes à l'alcool sont préférables si elles

5.2 Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées odieuses et toxiques Aldéhydes, Monoxyde de carbone (CO), Carbone Dioxé (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie : Tenir les gens à l'écart. Isoler le feu et interdire l'accès aux personnes non autorisées. Trempez abondamment avec de l'eau pour refroidir et empêcher la réinflammation. Si la matière est en fusion, ne pas appliquer un jet d'eau direct. Utiliser un jet d'eau fin ou de la mousse. Refroidir les environs avec de l'eau pour localiser la zone d'incendie. Des extincteurs à main à poudre chimique ou à dioxyde de carbone peuvent être utilisés pour les petits incendies.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et des vêtements de protection contre l'incendie (y compris un casque de pompier, un manteau, un pantalon, des bottes et des gants). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou n'est pas utilisé, combattez le feu à partir d'un endroit protégé ou à une distance sûre.

Section 6. Mesures relatives aux rejets accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

La matière déversée peut causer un risque de glissade. Utilisez un équipement de sécurité approprié. Pour plus d'informations, voir la section 8, Contrôle de l'exposition et protection personnelle.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Balayez. Ramassez dans des récipients appropriés et correctement étiquetés.

Section 7. Manipulation et stockage

7.2 Précautions pour une manipulation sûre

Manipulation générale :

Il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation dans les zones de manutention et de stockage. Un bon entretien et le contrôle des poussières sont nécessaires pour une manipulation sûre du produit. Éviter de respirer les fumées de processus. Utiliser avec une ventilation adéquate. Le cas échéant, des informations uniques sur la manipulation des conteneurs peuvent être trouvées sur l'étiquette du produit. Les travailleurs doivent être protégés de la possibilité de contact avec la résine fondue. Ne pas mettre en contact matière fondue dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Le transport pneumatique et les autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Pour réduire le risque d'explosion de poussières, il faut relier électriquement et mettre à la terre les équipements et ne pas laisser la poussière s'accumuler. La poussière peut être enflammée par une décharge statique.

7.3 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles de stockage

Stocker conformément aux bonnes pratiques de fabrication, dans un endroit frais et loin de la lumière directe du soleil.

Section 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucun n'a été établi.

8.2 Contrôle de

l'exposition Protection

personnelle

Protection des yeux/du visage : Utiliser des lunettes de sécurité (avec écrans latéraux). Les lunettes de sécurité (avec écrans latéraux) doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente. S'il existe un risque d'exposition à des particules qui pourraient causer une gêne oculaire, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Les lunettes de protection contre les produits chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente. Si l'exposition provoque une gêne oculaire, utiliser un appareil respiratoire complet.

Protection de la peau : Aucune précaution autre que des vêtements propres couvrant le corps ne devrait être nécessaire.

Protection des mains : Des gants de protection chimique ne devraient pas être nécessaires pour manipuler cette matière. Conformément aux pratiques générales d'hygiène pour toute matière, le contact avec la peau doit être réduit au minimum. Utilisez des gants isolants pour la protection thermique (EN 407), si nécessaire. Utiliser des gants de protection contre les blessures mécaniques. Le choix des gants dépend de la tâche à accomplir.

Protection respiratoire : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il existe un risque de dépassement des exigences ou des directives relatives aux limites d'exposition. S'il n'y a pas d'exigences ou de lignes directrices applicables en matière de limites d'exposition, portez une protection respiratoire lorsque des effets néfastes, tels qu'une irritation ou une gêne respiratoire, ont été constatés, ou lorsque votre processus d'évaluation des risques l'indique. Utilisez un lorsque des vapeurs sont générées à des températures élevées ou en présence de poussière ou de brouillard. Utilisez l'appareil de protection respiratoire filtrant approuvé CE suivant : En présence de poussière/brouillard, utilisez un/un filtre à particules, type P2. En présence de combinaisons de vapeurs, d'acides ou de poussières/brouillards, utilisez une cartouche pour vapeurs organiques avec un pré-filtre à particules, type AP2.

Contrôles d'ingénierie

Ventilation : Utiliser une ventilation locale par aspiration, ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air en dessous des exigences ou des directives relatives aux limites d'exposition. S'il n'y a pas d'exigences ou de lignes directrices applicables en matière de limites d'exposition, une ventilation générale devrait suffire pour la plupart des opérations.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

Etat physique :	solide
La couleur :	Clair, translucide, opaque
Odeur :	sweet
Seuil d'odeur :	N/A
pH :	N/A
Point de fusion :	N/A
Point de congélation :	N/A

Point d'ébullition :	N/A
Point d'éclair :	N/A
Inflammabilité :	N/A
Gravité spécifique :	1,24 g/cc
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Température d'auto-allumage	N/A
Température de décomposition.. :	250°C
Propriétés oxydantes :	N/A

Article 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans le cadre d'une utilisation normale

10.2 Stabilité chimique

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

Évitez les températures supérieures à 240 °C. L'exposition à des températures élevées peut entraîner la décomposition du produit

10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées odieuses et toxiques : aldéhydes, monoxyde de carbone (CO), carbone dioxiné (CO₂)

Article 11. Informations toxicologiques

Principales voies d'exposition : Contact oculaire. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

Toxicité aiguë : aucun effet sur les organes cibles n'a été constaté à la suite d'une ingestion ou d'une exposition cutanée.

Effets locaux : peut provoquer une irritation des yeux/ de la peau. La poussière du produit peut être irritante pour les yeux, la peau et le système respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Toxicité à long terme : aucune

Effets spécifiques : peut provoquer une irritation de la peau ou une dermatite. La combustion produit des vapeurs irritantes.

Effets mutagènes : aucun **Toxicité**

pour la reproduction : aucune donnée

disponible **Effets cancérogènes :** aucune

donnée disponible **Effets sur les organes**

cibles : aucun

Article 12. Informations écologiques

12.1 Potentiel de bioaccumulation

Ne se bioaccumule pas. Biodégradable de façon inhérente.

12.2 Mobilité dans le sol

Dans l'environnement terrestre, on s'attend à ce que des matières restent dans le sol. Dans l'environnement aquatique, les matières s'enfonceront et resteront dans les sédiments.

Article 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Pour les matières non contaminées, les options d'élimination comprennent le recyclage mécanique et chimique ou la récupération d'énergie. Dans certains pays, la mise en décharge est également autorisée. Pour les matières contaminées, l'option reste la même, bien qu'une évaluation supplémentaire soit nécessaire. Pour tous les pays, les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois nationales et provinciales et à tout règlement municipal ou local. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux directives cadres de l'UE 2008/98/CE et à leurs adaptations ultérieures, tel que mis en œuvre dans les lois et règlements nationaux, ainsi que dans les directives de l'UE traitant des flux de déchets prioritaires. Le transfert transfrontalier de déchets doit être conforme au règlement (CE) n° 1013/2006 et à ses modifications ultérieures.

Article 14. Informations sur les transports

Non classifié - non réglementé en tant que matière dangereuse.

Article 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Liste de l'inventaire du TSCA des États-Unis :	Liste
Liste de l'inventaire DSL du Canada :	Liste
Liste Reach/EU EINECS :	Liste
Japon ECL :	Liste
Australie AICS :	Liste



Article 16. Autres informations

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Consultez la société pour de plus amples informations.